



BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
3175 14th Avenue, Unit 1
Markham, Ontario, L3R 0H1
Canada
1-877-744-0751

PRODUIT: BRO-SOLV-X NATURAL

CODE: 7284

SECTION 01: IDENTIFICATION

Identificateur du fournisseur BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
3175 14th Avenue, Unit 1
Markham, Ontario
Canada
L3R 0H1
1-877-744-0751
Identificateur de produit..... BRO-SOLV-X NATURAL
Code du produit..... 7284
Numéro d'urgence..... 24 heures de CANUTEC (613-996-6666).
Usage du produit..... Électrique, agrumes basé détartrant matériel.

SECTION 02: IDENTIFICATION DES DANGERS



Classification des risques..... Liquides inflammables — catégorie 3. Irritation cutanée — catégorie 2. Sensibilisant cutané — catégorie 1. Danger par aspiration — catégorie 1.
Mentions d'avertissement..... DANGER.
Mentions de danger..... H226 Liquide et vapeurs inflammables. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence..... P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et autres sources d'inflammation. Ne pas fumer. P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche. P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant. P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. P261 Éviter de respirer fumées/brouillards/vapeurs/aérosols. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser un produit chimique sec, mousse anti-alcool, dioxyde de carbone ou eau pulvérisée pour l'extinction. P303+P361+P353 CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche. P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin. P321 Traitement particulier (voir section 4 de la FDS). P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P331 NE PAS faire vomir. P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. P405 Garder sous clef. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréés .
Autres dangers..... Aucun.

SECTION 03: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

INGRÉDIENTS DANGEREUX	# CAS	% POIDS
Distillats légers, pétrole, hydrotraités	64742-47-8	80-85
D-limonène	5989-27-5	15-20

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Voies d'exposition
Par inhalation..... Faire sortir la victime à l'air frais. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion..... Ne jamais rien donner par voie orale à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir; risque d'aspiration. Diluer avec 1 à 2 verres d'eau. Si un vomissement spontané garde la tête plus basse que les hanches afin de prévenir l'aspiration dans les poumons. Contacter un médecin ou un centre anti-poison immédiatement.

PRODUIT: BRO-SOLV-X NATURAL

CODE: 7284

SECTION 04: PREMIERS SOINS

Cutanée.....	Laver rapidement la peau avec soin à l'eau et au savon et rincer pendant 15 minutes. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. L'irritation se développe, appeler un médecin.
Oculaire.....	Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles cornéennes, s'il y a possibilité de le faire. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11.

SECTION 05: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Agents extincteurs	Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie. Utiliser un aérosol ou brouillard d'eau, de la mousse, du dioxyde de carbone ou une poudre sèche.
Produits de combustion dangereux.....	Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie: Oxydes de carbone. Vapeurs nocives.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Les pompiers doivent être équipés d'un masque à oxygène autonome et d'un matériel anti-feu. Déplacer les contenants hors de la zone embrasée si cela ne présente aucun risque. Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
Autres Informations.....	Les vapeurs sont plus denses que l'air, et peuvent circuler le long des surfaces jusqu'à une source d'inflammation éloignée et provoquer un retour de flamme. L'eau d'extinction contaminée doit être éliminée conformément aux réglementations officielles locales.

SECTION 06: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipements de .. protection et mesures d'urgence	Utiliser un vêtement de protection individuelle. Éliminer toute source d'ignition. Ventiler l'espace si utilisé à l'intérieur. Restreindre l'accès de la zone jusqu'à l'achèvement du nettoyage. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. S'assurer que le nettoyage est effectué par un personnel qualifié.
Précautions environnementales.....	Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.
Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage	Ventiler la zone. Pour de grandes quantités: Pomper le produit. . Contenir et absorber le liquide répandu avec un matériel absorbant inerte, non combustible (par exemple du sable), puis placez le matériel contaminé dans un récipient pour élimination ultérieure. Rincer à l'eau. Ne pas vidanger dans les eaux de surface ou d'égouts. Le matériel absorbant contaminé peut présenter les mêmes risques que le produit déversé. Ne pas placer dans des récipients où des sources d'ignition telles que des cigarettes ou d'autres sources d'inflammation peuvent être jetées. Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

SECTION 07: MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions de manipulation.....	Adopter de bonnes pratiques d'hygiène lors de la manipulation de ce produit. Ne pas manger, boire ni fumer en utilisant ce produit. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Les récipients devraient être mis à la terre quand ils sont vidés.
Conditions de sûreté en matière de stockage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Maintenir les contenants bien fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés.
Matières à éviter.....	Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

INGRÉDIENTS	TWA	ACGIH TLV STEL	OSHA PEL STEL	NIOSH REL	
Distillats légers, pétrole, hydrotraités	200 ppm	500 ppm	200 ppm	500 ppm	non disponible
D-limonène	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible	non disponible
Contrôles d'ingénierie appropriés.....	Assurer une bonne ventilation générale (généralement 10 renouvellements appropriés: d'air à l'heure).				
Mesures de protection individuelle					
Yeux/type.....	Lunettes de sécurité avec protections latérales.				
Gants/type.....	Porter des gants protecteurs résistant aux produits chimiques.				
Respiratoire/type.....	Il n'est généralement pas nécessaire. Protection respiratoire en cas d'aération insuffisante.				
Vêtements/type.....	Porter un vêtement de protection approprié. Le port de vêtements de travail normaux (chemise à manches longues et pantalons longs) est recommandé.				

PRODUIT: BRO-SOLV-X NATURAL

CODE: 7284

SECTION 08: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'hygiène..... À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Enlever les vêtements souillés et les laver soigneusement avant de réutiliser. À la fin du travail, se laver les mains avant de manger, boire, fumer ou utiliser les toilettes.

SECTION 09: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence..... liquide.
 Couleur..... orange.
 Odeur..... citron.
 Seuil olfactif..... donnée non disponible.
 pH..... sans objet.
 Point de fusion (° C)..... sans objet.
 Point de congélation (°C)..... donnée non disponible.
 Début d'ébullition (° C)
 Point d'éclair (° C), méthode..... 40, méthode Tagliabue en vase fermé.
 Taux d'évaporation..... donnée non disponible.
 Limite d'inflammabilité supérieure (% vol)
 Limite inférieure d'inflammabilité (% vol)..... 0.8.
 Tension de vapeur (mm Hg)..... donnée non disponible.
 Densité de vapeur (air = 1)..... > 1.
 Densité relative/Densité spécifique..... 0.79.
 Solubilité dans l'eau..... insoluble.
 Solubilité dans d'autres solvants..... donnée non disponible.
 Coefficient de partage n-octanol/eau..... donnée non disponible.
 Température d'auto-inflammation (°C)..... > 200 °C.
 Température de décomposition thermique.... donnée non disponible.
 Viscosité..... liquide fluide.

SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité..... Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.
 Stabilité chimique..... Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.
 Risque de réactions dangereuses..... Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux prescriptions. Le produit est chimiquement stable.
 Conditions à éviter..... Conserver à l'écart de la chaleur. Conserver à l'écart de toute source d'inflammation . Conserver à l'écart des matières incompatibles telles que agents oxydants .
 Matériaux incompatibles..... Oxydants forts.
 Produits de décomposition dangereux..... Des gaz/fumées toxiques peuvent être dégagés pendant la combustion ou la décomposition thermique .

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

INGRÉDIENTS	LC50	LD50
Distillats légers, pétrole, hydrotraités	non disponible	non disponible
D-limonène	>20 mg/l (inhalation-rat, 4h)	4,400 mg/kg (orale-rat); >5,000 mg/kg (cutanée-lapin)
Voies d'exposition		
Par inhalation.....	L'inhalation des vapeurs peut provoquer des irritations au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.	
Orale.....	L'ingestion de ce produit peut causer des nausées, des vomissements et la diarrhée. Peut irriter l'estomac. De petites quantités de ce produit, si aspirées dans les poumons, peuvent causer une blessure pulmonaire légère à grave.	
Cutanée.....	Le contact peut irriter la peau.	
Oculaire.....	Le contact peut irriter les yeux .	
Effets aigus		
Toxicité aiguë par voie orale.....	Estimation de la toxicité aiguë > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après une ingestion unique.	
Toxicité aiguë par voie cutanée.....	DL50 (Lapin): > 2,000 mg/kg. Méthode: méthode de calcul. Pratiquement pas toxique après contact cutané unique.	
Toxicité aiguë par inhalation.....	Estimation de la toxicité aiguë : > 20 mg/l. Pratiquement pas toxique après inhalation unique. Méthode: méthode de calcul.	
Corrosion cutanée/irritation cutanée.....	Résultat: irritation modérée de la peau.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire..	Résultat: irritation légère des yeux.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée.....	D-limonène est connu pour être un sensibilisant cutané.	
Toxicité spécifique pour certains organes ... cibles (STOT) exposition unique	Selon les informations disponibles, aucune toxicité spécifique sur les organes cibles n'est anticipée suite à une seule exposition.	

PRODUIT: BRO-SOLV-X NATURAL

CODE: 7284

SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Danger par aspiration.....	Risque d'aspiration. En cas d'ingestion, susceptible d'être aspiré dans les poumons et d'y causer des lésions.
Toxicité/effets chroniques	
Toxicité spécifique pour certains organes ... cibles (STOT) expositions répétées	Aucun effet important ou danger critique connu.
Cancérogénicité.....	Il n'y a aucune substance cancérogène comme défini par IARC, NTP, OSHA, et/ou ACGIH.
Toxicité pour la reproduction.....	Aucun effet important ou danger critique connu.
Mutagénicité sur les cellules germinales.....	Aucun effet important ou danger critique connu.
Remarques.....	Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.
Symptômes de l'exposition.....	Les principaux symptômes et effets connus sont décrits dans l'étiquette (voir section 2) et/ou en section 11. A ce jour, aucun autre symptôme ou effet important n'est connu.

SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité.....	Peut être dangereux pour l'environnement. Pas de données disponibles sur le produit lui-même. Ne devraient pas être dispersés dans l'environnement.
Persistance et dégradation.....	L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique.
Potentiel de bioaccumulation.....	Biodégradable rapidement et facilement sous des conditions aérobique ou anaérobique. Aucune tendance à la bioaccumulation.
Mobilité dans le sol.....	Donnée non disponible.
Autres effets nocifs.....	Donnée non disponible.

SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination	
Élimination du produit	Éliminer conformément aux réglementations régionales ou nationales.
Élimination des emballages.....	Jeter dans une installation agréée. Recommander l'écrasement, le perçage ou d'autres moyens pour empêcher toute utilisation non autorisée des conteneurs utilisés.

SECTION 14: INFORMATION RELATIVES AU TRANSPORT

Classification TMD.....	UN1993, Liquide inflammable, n.s.a., (distillats légers (pétrole), hydrotraités), Classe 3, GEIII.
Remarque :.....	Les contenants de 450 litres ou moins EXEMPTÉS du transport routier des Marchandises Dangereuses selon l'exemption de l'article 1.33.

SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Condition réglementaire selon le SIMDUT....	Ce produit a été classé selon les critères du Règlement sur les produits dangereux et la fiche signalétique contient toute l'information prescrite par le Règlement sur les produits dangereux (SIMDUT 2015). Le produit est soumis au contrôle SIMDUT 2015.
---	--

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Avis de non-responsabilité.....	Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité.
Préparé par :	CanChem Consultant
Date de préparation.....	OCT 21/2017